

Jean-Baptiste André Godin à Trystram et Crujeot, 24 janvier 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 2 p. (427r, 428v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Trystram et Crujeot, 24 janvier 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42123>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 janvier 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire[Trystram et Crujeot](#)
Lieu de destinationDunkerque (Nord)

Description

RésuméSur un approvisionnement en bois. À la suite de la visite faite à Trystram et Crujeot par Émile Godin, il apparaît que ceux-ci n'ont pas suffisamment de bois en stock pour un transport par bateau, mais qu'ils promettent de réunir suffisamment de bois en avril pour approvisionner Godin.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées[Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

56
434

Guise le 26 janvier 1662

407

Messieurs Trystram et Cruguet

à sa rentrée mon fils me rend compte
du résultat de l'examen qu'il a fait des
bois que vous avez en magasin quand il
a vu les deux derniers mois pour de vous
voir il en résulte que vous n'auriez pas
en magasin ce à moment pour me
faire un bâtière dans les dimensions qui
me sont nécessaires. à moins que ce ne soit
d'un très petit tannage que l'on renouvelerait
sans tout difficultement et ce en état probablement
servi. faire venir par chemin de fer la
quantité que vous avez à disposition est
chose impossible non seulement parce que
la différence par chemin de fer est insurmontable
mais parce que faudrait un transport
outre mesure pour faire par Voiture. Cela coûterait
le prix de ces bois ~~je pense~~ beaucoup trop

Mais vous avez fait à mon fils la proposition
de me faire mettre les bois qu'il me faut à
bâtière en avisant avec une réduction de
3 unités pour mettre de madriers et de 2 pds par
mètre de bâtière si vous pourrez me garantir
une livraison en avisant avec une réduction
de plus sur les ~~matières~~ bois de diverses provenances
dont vous lui avez mis le détail à l'assiette
des bois de première espèce je ferai en sorte

202
D'attendre une époque pour faire de ces avantages
mais pourrais bien faire faire sur les quantités
que vous aurez la nécessité de me livrer et dont
vous prendriez l'engagement de me faire la mise
à batteur avant le 20 avril

mes cassins vous sont indiqués par ma lettre
du 19 de la dernière

Veuillez agréer mes salutations mes parfaites amitiés

Georges